



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 02 AVRIL 2021

n° 06-2021

Tableau des effectifs des agents du SMPH (au 31 décembre 2020)

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni, Vendredi 02 avril 2021 à **14 heures à SAINT-LO** au Conseil départemental, en salle audio en présentiel, et visioconférence, sur convocation du 25 mars 2021.

La séance est présidée par M. André DENOT, Président du SMPH.
Secrétaire de séance : Mme Stéphanie CANTREL.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

M. André DENOT en présentiel	Conseiller départemental Président du SMPH
M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE en visioconférence	Conseiller départemental
Mme Malika CHERRIERE en visioconférence	Conseillère régionale 1 ^{ère} Vice-Présidente
M. Mickaël GRANDIN en visioconférence	Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo 2 ^{ème} Vice-Président du SMPH
M. Loïc RENIMEL en présentiel	Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo
Mme Emmanuelle LEJEUNE en présentiel	Maire de Saint-Lô 3 ^{ème} Vice-Présidente du SMPH
Mme Stéphanie CANTREL en visioconférence	Conseillère municipale Ville de Saint-Lô

EXCUSES :

Membres titulaires :

M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental 4 ^{ème} Vice-Président du SMPH
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale
M. Jean-Manuel COUSIN	Conseiller régional

Tableau des effectifs des agents du SMPH (au 31 décembre 2020)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du 02 avril 2021 et le tableau des effectifs du syndicat mixte du pôle hippique de Saint-Lô, présentant l'état des postes répartis conformément à l'organigramme, et arrêté au 31 décembre 2020 ;

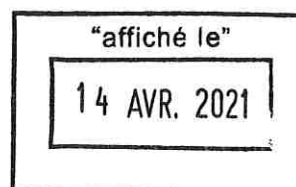
Le comité, à l'unanimité des membres participants,

- prend acte du tableau des effectifs permanents du SMPH arrêté au 31 décembre 2020 **tel que figurant en annexe.**

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

André DENOT



Poste	Filière	Classification	Grade cible	Pourvu	Vacant
Directeur				X	
Responsable évènementiel	Administrative	B5	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	X	
Assistant communication	Administrative	B4	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	X	
Assistant communication	Administrative	B4	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	X	
Gestionnaire administratif	Administrative	C2	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	X	
Responsable du centre équestre	Sportive	B5	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	X	
Educateur centre équestre	Sportive	B4	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	X	
Educateur centre équestre	Sportive	B4	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	X	
Coordinateur technique	Technique	B4	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	X	
Chef d'équipe	Technique	C3	Agent de maîtrise principal	X	
Agent technique et de maintenance	Technique	C2	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	X	
Agent technique et de maintenance	Technique	C2	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	X	
Agent technique et de maintenance	Technique	C2	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	X	
Agent technique et de maintenance	Technique	C2	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	X	